



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 10840

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports de lui donner des indications sur le système d'octroi de subventions aux associations dans ses services. Il souhaite connaître le montant total des subventions qui ont été accordées en 2006, le nombre de bénéficiaires ainsi que le nombre de personnes affectées au traitement et à l'évaluation des résultats des associations subventionnées. Il souhaite enfin connaître la liste des subventions qui n'ont pas été reconduites en 2006.

Texte de la réponse

Dans le cadre du programme jeunesse, sport et vie associative, 120,9 millions d'euros ont été versés au titre de subventions au bénéfice de 1 558 associations en 2006. Près de 50 % des aides financières versées en 2005 n'ont pas été reconduites l'année suivante pour divers motifs. Sur les 2004 associations qui avaient été subventionnées en 2005, 1 032 n'ont pas reçu ou demandé de nouvelles aides en 2006. La liste des subventions est fournie par le « jaune associatif » édité par le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique qui récapitule les aides versées par l'État en 2005 et 2006. Le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports (MSJS) examine les dossiers et les procédures de subvention relevant du Centre national pour le développement du sport (CNDS) conformément à la convention du 20 juillet 2006 publiée au Journal officiel du 15 août 2006. Le traitement de 45 000 dossiers a permis le versement de 193,6 millions d'euros en 2006. Une enquête réalisée début 2007 par le CNDS, interrogeant les services déconcentrés sur leur activité, a conduit à un résultat de 300 équivalents temps plein consacrés aux traitements technique et budgétaire de ces subventions et à l'évaluation de leurs résultats. Au total en 2006, 2 420 agents du MSJS consacrent une partie de leur temps de travail (ce qui correspond à 511,4 équivalent temps plein) pour gérer un volume total des subventions de plus de 310 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10840

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7212

Réponse publiée le : 25 mars 2008, page 2712